HISTOIRE-GÉO · SECONDE / COURS

L'État à l'époque moderne : France et Angleterre

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

Entre le XVIe et le XVIIIe siècle, l'État se renforce en Europe. En France, le roi concentre de plus en plus de pouvoirs : c'est l'absolutisme, dont Louis XIV est le symbole. En Angleterre, au contraire, le Parlement limite le pouvoir du roi. Ce chapitre compare ces deux chemins, qui mènent à deux modèles politiques très différents.

01 L'idée : deux maisons, deux règles

Dans la maison France, **le père décide seul** et personne ne peut le contredire. Dans la maison Angleterre, le père doit **demander l'accord du conseil de famille** (le Parlement) pour les grandes décisions, notamment l'argent.

> **Monarchie absolue** : le roi détient tous les pouvoirs (faire la loi, la faire appliquer, juger). Il ne doit rendre de comptes qu'à Dieu. **Monarchie de droit divin** : le roi tient son pouvoir de Dieu, il est sacré lors du sacre à Reims. **Monarchie parlementaire** : le roi gouverne avec un Parlement élu, qui vote les lois et les impôts.

01 Comment l'État se renforce en France

- **L'armée** : le roi entretient une armée permanente de plus en plus nombreuse (plus de 300 000 hommes sous Louis XIV).
- **L'impôt** : pour payer cette armée, les impôts augmentent (la taille, puis la capitation en 1695).
- **L'administration** : les **intendants**, nommés par le roi, représentent son autorité dans les provinces.
- **La langue** : l'**ordonnance de Villers-Cotterêts** (1539), sous François Ier, impose le français dans les actes officiels à la place du latin.

01 Louis XIV, le modèle absolu (règne 1661-1715)

- Enfant, il vit la **Fronde** (1648-1653), révolte des nobles et des parlementaires contre le pouvoir royal. Il en garde la volonté de tout contrôler.
- En 1661, il décide de gouverner **sans Premier ministre**.
- Il installe la cour à **Versailles** (1682) : les nobles y vivent sous son regard, occupés par l'étiquette et les fêtes, loin de leurs terres et de la révolte.
- En **1685**, il révoque l'**édit de Nantes** (signé par Henri IV en 1598) : le protestantisme est interdit, environ 200 000 protestants fuient le royaume.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/seconde/etat-moderne/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

Document : le portrait de Louis XIV en costume de sacre, par Hyacinthe Rigaud, 1701. Le roi, debout, porte le grand manteau bleu fleurdelisé doublé d'hermine, avec la couronne, l'épée et le sceptre. Le décor est fait de colonnes et d'un rideau rouge.

Ce que montre ce document : tout est fait pour montrer la puissance et le caractère sacré du roi. Ce portrait officiel est copié et envoyé dans le royaume : c'est un outil de **propagande**.

L'Angleterre choisit une autre voie

- Au XVIIe siècle, les rois Stuart veulent gouverner seuls. Le conflit avec le Parlement mène à une **guerre civile** : le roi **Charles Ier** est exécuté en **1649**.
- Après une république dirigée par Cromwell, la monarchie revient, mais les tensions reprennent.
- En **1688-1689**, la **Glorieuse Révolution** chasse Jacques II, sans grande violence. Guillaume d'Orange et Marie deviennent rois et acceptent le **Bill of Rights**.

> *« Que le prétendu pouvoir de l'autorité royale de suspendre les lois ou l'exécution des lois sans le consentement du Parlement est illégal. »* Bill of Rights, article 1, 1689

Ce que montre ce document : le roi ne peut plus agir contre les lois ni lever d'impôts sans le Parlement. C'est la naissance de la **monarchie parlementaire**, qui inspirera les philosophes des Lumières, comme Montesquieu.

Les pièges

- « L'État, c'est moi » est une phrase attribuée à Louis XIV, mais il ne l'a sans doute jamais prononcée. Elle résume bien l'absolutisme, sans être une citation sûre.
- Absolu ne veut pas dire sans limites : le roi doit respecter les lois de Dieu et les coutumes du royaume.
- Le Parlement anglais de 1689 n'est pas élu au suffrage universel : seuls les plus riches votent.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/seconde/etat-moderne/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits